http://rpvconseil.com/spip.php?article670

Les heures supplémentaires

- Rubriques - Sociale -

Date de mise en ligne : jeudi 17 novembre 2011

Copyright © cabinet rpv conseil - Tous droits réservés

En vue de réduire le coût du travail d'une heure supplémentaire ou complémentaire par rapport à celui d'une heure normale, la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (Tepa) crée, pour les heures effectuées à compter du 1er octobre 2007, un nouvel allégement de cotisations sociales ainsi qu'une exonération d'impôt sur le revenu.

Copyright © cabinet rpv conseil